



Assemblée générale de la société des apiculteurs de Sion & environs

Vendredi 21.02.2025

1. Ouverture de l'assemblée et salutations du président.

A 19h00, Claude Pfefferlé remercie la Direction de la Cave Fin Bec pour l'accueil des apiculteurs de Sion et la mise à disposition de leurs locaux. Il salue la présence de Stéphane Witschard, Président FAVR et de Rémy Chambovey, Inspecteur cantonal et remercie les participants pour leur présence.

L'ordre du jour remodelé est accepté tel que proposé.

2. Contrôle des présences : 47 Collègues présents, 10 Membres excusés.

Nomination des scrutateurs : Gianluca Gatti et André Sierro.

3. Approbation du PV de l'AG 2024 sans lecture

4. Rapport du caissier

Les comptes laissent apparaître un total des charges de CHF 3'528.35 et un total des produits de CHF 5'933.25, soit un bénéfice de CHF 2'405.20

La fortune de la section au 31.12.2024 se monte à CHF 24'293.90

Rapport des vérificateurs des comptes 2024, Simon Pannatier & Mabel Hutchinson :
« Tous les documents permettant la vérification des comptes sont à disposition. Les contrôles permettent de constater l'exactitude de la comptabilité. Nous tenons à relever l'excellent travail de notre caissier. Nous recommandons à l'AG d'approuver les comptes tels que présentés et d'en donner décharge au caissier ».

Acceptation du rapport des vérificateurs et des comptes 2024 à l'unanimité.

Nomination des vérificateurs pour 2025 :

1. Michel Délitroz
2. Mabel Hutchinson
3. Suppléant : Marcel Maurer

Budget 2025 :

Le comité pense qu'une thésaurisation excessive n'est pas souhaitable et qu'un soutien plus marqué doit être attribué à la vulgarisation et aux manifestations.

Le budget des charges est de CHF 6'650.- et celui des produits est de CHF 5'550.- soit un déficit de CHF 1'100.-

Le budget est accepté par l'AG.



Gestion des cotisations : La SAR exige la liste exacte des membres des sections/Fédérations pour le 15 janvier de l'année civile en cours pour calculer les cotisations qui lui sont dues. 20% des membres de la section de Sion ne payent pas leur cotisation dans les délais. Ces chiffres sont valables également pour les autres sections de la FAVR... Les démissions sont rarement annoncées au comité ou surviennent tardivement, après rappel du paiement des cotisations. Pour éviter que la FAVR ne soit tenue de verser des cotisations à la SAR (53.-/membre) pour des apiculteurs peu réactifs et ayant décidé de démissionner sans avertir la section et pour éviter à notre caissier (totalement bénévole) un travail fastidieux concernant les rappels des paiements des cotisations, le comité propose :

La facturation de la cotisation annuelle par voie numérique (courriel) reste gratuite.

La facturation par papier et voie postale engendrera des frais de CHF 2.-/courrier.

Le rappel d'une facturation par papier engendrera des frais de CHF 10.-/courrier.

La facture des cotisations est envoyée courant novembre pour l'année suivante. Les cotisations pour l'année suivante doivent être payées au 31.12. de l'année en cours.

Le membre n'ayant pas payé sa cotisation au 14.01. de l'année civile en cours, malgré le rappel, sera considéré comme ayant démissionné.

Le membre « démissionné » qui désire réintégrer la section/FAVR/SAR devra reprendre contact avec le comité.

L'AG accepte les modifications concernant la facturation des cotisations et l'exclusion d'un apiculteur hors délai quant au paiement de ses cotisations.

Comptes SAR 2024 : La présidence de la FAVR nous a transmis les comptes SAR 2024 qui seront présentés lors de l'assemblée des Délégués, le 22 mars prochain.

Les comptes **2023** avaient laissé apparaître un déficit de plus de CHF 100'000.-, largement supérieur au budget.

Les comptes **2024** laissent apparaître un déficit de CHF 196'760.-, très largement supérieur au budget. Le budget **2025** prévoit un nouveau déficit de CHF 58'860.-

Face à la gestion incohérente des comptes, au manque de prise de décision pour corriger ces déficits répétitifs et inquiétants par leur progression et à l'absence de réponse aux questions de la base, la majorité des membres du comité de la section de Sion a démissionné de la SAR au 31.12.2024. En effet, nous ne pouvons plus cautionner le travail de l'actuel comité SAR. Le comité de Sion restera affilié à la faîtière ApiSuisse par une autre voie.

5. Rapport du président :

Le programme des rencontres mensuelles du dernier mercredi nous ont permis de nous rappeler les travaux du mois au rucher. Des orateurs de prestige nous ont présenté des exposés très intéressants (Serge Imboden, Prof Cherix, Brigitte Délétroz, Yves Larequi Albéric Delamotte, Matthieu Guichard...).

Les 3-Mousquetaires ont mis sur pied la sortie Apimell/Piacenza et l'ApiMarché.

Que tous les Collègues engagés soient remerciés quant à leur enthousiasme et leur disponibilité dans le cadre de la vulgarisation.



6. Rapport du moniteur éleveur (Nicolas Berthod)

- 918 ruchettes pour Bonatchiesse
- 324 ruchettes pour Moiry
- 1'571 ruchettes pour les Toules
- 3'642 ruchettes dans les autres stations A SAR

- 21 février : module 1, races d'abeilles, pourquoi pratiquer l'élevage, historique des moniteurs-éleveurs SAR, choix d'une race
- module 2, tour d'horizon des méthodes d'élevage
- 15 mai : comment préparer son élevage avec ou sans starter
- 1er juin : Picking et introduction des larves

Cours d'élevage 2025 pour les sections Sion, Hérens et Conthey

- 16 mai à 18h, CAA (rucher école), comment préparer son élevage avec ou sans starter
- 31 mai : matin, CAA (rucher école), picking et introduction des larves

Possibilité de participer aux cours d'autres sections

- 24 mai : Entremont, Praz-de-Fort
- 6 juin : Sierre, fin après-midi
- 14 juin : Martigny, 13h30

Rapport de la contrôleuse du miel (Brigitte Délétroz)

Quelques chiffres malgré les conditions météo défavorables de 2024 :

- 5 apiculteurs/trices labellisé(e)s pour la section
- 900 kilos (- 35%)
- 2400 labels

Quoi de neuf : fusion des labels Valais-Wallis et label d'or

Etiquetage correct : www.abeilles.ch – qualité du miel

Intensification des contrôles (www.vs.ch/scav)

Rapport des conseillers apicoles (Isabella Moretti et Gianluca Gatti)

Bilan année 2024 :

Cours de base

- 60 participants en 1ère année répartis en 6 groupes
- 52 participants en 2ème année répartis en 6 groupes
- 2 soirées d'information avant inscription pour 2025

Cours de perfectionnement 2024 – 2025

Cours cantonal 04.05.2024 sur le frelon asiatique

2 groupes d'enfants pour le passeport vacances

Animation sentier « La balade couleur miel »

Une trentaine d'interventions / visites sur des ruchers

Programme pour 2025 :

Cours de base

- 63 participants en 1ère année répartis en 6 groupes
- 50 participants en 2ème année répartis en 5 groupes
- Soirées d'information avant inscription

Création d'une commission de vulgarisation. Rapprochement des sections.



Rapport de l'inspecteur cantonal des ruchers (Rémy Chambovey)

Effectifs 2024 :

Apiculteurs : 1137 VS-R et 415 H-VS ; total 1552

Ruchers : 1549 VS-R et 477 H-VS ; total 2026

Séquestres **2024** : Nendaz depuis 2022

Hérens depuis 2023,

Vercorin, Val-d'Illiez, Troistorrens, Muraz

Séquestre Nendaz : 10 foyers LE dont 7 LE/LA ; 70 km² ; toujours en cours

Séquestre Hérens : 13 foyers LE ; 100 km² ; toujours en cours

Séquestre Vercorin : 1 foyer LE ; élimination 10 ruchers ; séquestre levé

Séquestre Val d'Illiez : 1 foyer LA, 20 ruchers concernés ; séquestre levé

Séquestre Muraz : 1 foyer LA ; 14 ruchers concernés ; séquestre levé

Séquestre Troistorrens : 2 foyers LA, 2 foyers LE ; séquestre maintenu

Programme 2025 :

Contrôler les séquestres levés en 2024 (contrôle des foyers et pointage des environs)

Contrôler les séquestres Hérens et Nendaz pour tenter de diminuer leurs surfaces

Contrôler tous les ruchers du séquestre de Troistorrens

Contrôles de base, sur appel, contrôle production primaire, contrôle des nouveaux ruchers, contrôle des assainissements, mise à jour des fichiers...

Déchetteries : le matériel apicole ayant abrité des abeilles (cadres, nourrisseurs, etc.) ne doit pas être éliminé via les déchetteries (à ciel ouvert) mais être incinéré dans les usines de traitement des ordures !

L'application BeeTraffic permet d'enregistrer ou d'identifier un rucher, d'annoncer tout déplacement de colonies, de signaler une cessation d'activité...

L'apiculteur doit gérer ses colonies en suivant les bonnes pratiques visant à éviter l'apparition de pathologies contagieuses. Obligation d'annoncer toute suspicion d'épizootie. Obligation de tenir un registre des colonies et des traitements.

Rapport du CAA (rucher école)

Les cours pratiques du 5 du mois rencontrent un succès certain. Plus de 70 apiculteurs de toute section ont cumulé plus de 200 séances au cours de la saison 2024.

Les « 3-Mousquetaires » nous accueillent en toute convivialité, sans inscription préalable.

Les thèmes traités suivent le calendrier apicole. Un cours d'insémination artificielle avec du sperme VSH (Klaus Steinhilber) a eu lieu en juillet. Le verre de l'amitié est toujours de la partie ; des raclettes, grillades ou dégustation de miels exotiques complètent la formation continue.

7. Admissions – démissions

18 nouveaux Collègues se sont affiliés à la section de Sion ; 8 Apiculteurs ont présenté leur démission et nous regrettons le décès de 3 Membres. La section de Sion compte 225 membres affiliés dont 175 membres ordinaires.



Nominations statutaires

Après 10 ans de fidélité à la vice-présidence de notre section, Serge Imboden a annoncé sa démission du comité. Il mérite toute notre reconnaissance pour son engagement sans faille dans le cadre de la gestion du site internet www.ApiSion.ch, de la mise à jour continue de la bibliothèque www.ApiSavoir.ch et pour la mise sur pied (à l'époque du COVID19) des visioconférences du dernier mercredi du mois ! Serge reste cependant à notre disposition pour la gestion de tous les services informatiques que la section de Sion met à disposition de ses membres.

Elia Gabrieli, membre du comité, accède à la vice-présidence.

Jean-Pierre Hermann, ME-adjoint, est élu en tant que membre ordinaire du comité.

Gianluca Gatti, CA, est élu en tant que membre ordinaire du comité.

Brigitte Délétroz est élue en tant que membre extraordinaire du comité

Composition du comité de Sion 2025 :

Claude Pfefferlé, président-secrétaire

Elia Gabrieli, vice-président

Yves Keller, caissier

Isabella Moretti, membre littéraire

Jacques Karlen, membre, resp. gestion des imprévus & technique

André Sierro, membre, resp. logistique

Marc Thétaz, membre, resp. des agapes

Jean-Pierre Hermann, membre, émissaire ME

Gianluca Gatti, membre, coordination CA et FA

Brigitte Délétroz, membre extraordinaire

Annonce préliminaire : Claude Pfefferlé annonce sa démission de la présidence pour le 13.02.2026 (prochaine AG)

8. Désignation des Délégués FAVR :

1. Brigitte Délétroz
2. Nicolas Berthod
3. Bertrand Jacquier
4. Mathias Fournier
5. Jean-Pierre Hermann
6. Marcel Maurer

Désignation des Délégués SAR 2025 (après lecture de ce PV, merci aux Collègues motivés de s'annoncer à la présidence).

1. Jean-Pierre Hermann
2. ...
3. ...

9. Activités 2025 :

Toutes les activités du dernier mercredi du mois et du 5 du mois sont sur les calendriers du site internet de la section, du Webling portail des membres et du site de la FAVR. Votre comité recherche des intervenants pour animer ces rencontres avec des exposés qui sauront nous scotcher.



10. Divers

La réservation de nuclei se fait prioritairement chez les responsables du CAA. Les pertes 2024/2025 seront probablement au-dessus de la moyenne et les nuclei à disposition ne seront pas trop nombreux. On vous propose de devenir apiculteurs éleveurs.

Dates à retenir :

Rencontre mensuelle : dernier mercredi du mois à 19h00, salle mécanique

Cours pratiques au rucher école : le 5 du mois au CAA (rucher école)

Assemblée des Délégués FAVR : vendredi 14.03.2025 St-Maurice

Assemblée des Délégués SAR : samedi 23.03.2025 à 09h00, Genève

ApiMarché 2025 : samedi 26.04.2025, dès 09h00, Ecole d'Agriculture

Cours élevage des ME, voir les dates sous :

<https://abeilles.webling.ch/portal?lang=fr#/calendar>

Le président clôt la séance à 20:40.



Annexe : Remerciements à Serge Imboden

Lors de l'AG 2025 de notre section, Serge Imboden a remis sa démission du comité qu'il avait intégré il y a 10 ans, tout comme moi. A l'époque, il m'avait dit : « Si tu y vas, j'y vais ! ».

C'est en véritable complice que ce vice-président extraordinaire m'a coaché, soutenu, encouragé, boosté dans toutes les activités et prises de décisions en tant que président. Combien de coups de fils n'ai-je pas reçus, de jour comme de nuit, commençant par : « Salut Claude, 2 choses... ». Combien de WhatsApp ne m'a-t-il pas envoyés : « tu n'oublieras pas de... », « tu devrais corriger telle phrase... », « comme tu es retraité, tu devrais avoir le temps de... ». Combien de fois ne m'a-t-il pas brossé dans le sens du poil pour que je rédige un article apicole, pour l'accompagner dans mille et une rencontres, présentations, cours, pour envoyer des invitations aux Collègues dans le cadre de la vulgarisation. Serge m'avait même demandé de participer au pilotage du brevet fédéral d'apiculture qu'il mettait sur rail au niveau romand. Combien de fois n'est-il pas est venu me donner un coup de main au rucher pour la gestion de l'élevage et surtout autour de mon ordinateur, souvent en panne par mes mauvaises manipulations. Serge m'a toujours confirmé, à mots cachés, que j'étais nul en informatique car né beaucoup trop tôt (comprenez : je suis trop âgé pour pouvoir espérer progresser au clavier).

Je lui suis infiniment reconnaissant pour son dynamisme et sa réactivité dans les mises à jour des agendas, des listings, des PV, des articles publiés depuis tant d'années. Mais surtout je suis scotché par la mise sur pied des rencontres par visioconférences mensuelles. Je me souviens très bien du mois de mars 2020 : le Conseil fédéral avait pris la décision d'interdire toute réunion de plus de 2 personnes à cause du COVID19. En visionnaire, Serge m'avait dit : « on va se réunir en virtuel » ! Au début, je l'ai considéré comme un doux rêveur. Une semaine plus tard, notre 1ère visioconférence démarrait au « studio » à Savièse : Serge à l'étage, gérant la technique de **son** et de **mon** ordi par TeamViewer (je me trouvais au rez, dans la salle de classe du « Nanoclub » de sa femme Anita). Je transpirais à l'idée de me « planter » au partage d'écran. Serge transpirait encore plus en imaginant quelle nouvelle panne j'allais déclencher en ne comprenant rien aux fenêtres de mon écran... Après des années, les visioconférences sont devenues de la routine pour lui et tous les apiculteurs connectés (mais toujours pas pour moi). Et vous m'aurez certainement entendu l'appeler au secours pendant les présentations mensuelles... « Serge... ».

J'ai l'immense chance de pouvoir compter sur un Ami à qui j'ai toujours pu demander quelque service que ce soit. Serge m'a souvent dit : « Une main lave l'autre » ce qui signifie qu'une fois c'est moi, une fois c'est lui qui donne le coup de main. On a un petit secret que je dévoile ici : en remerciement d'un service rendu, Serge m'apporte régulièrement une bouteille de vin rouge (assez chère). Cette même bouteille est réofferte à Serge lorsqu'il me rend à son tour un service. Résultat des courses : la bouteille ne cesse de faire le trajet Savièse-Sion et retour !

Au nom du comité et de tous les Collègues de la section, j'adresse à Serge mes chaleureux remerciements pour l'énorme boulot accompli, très souvent dans l'ombre, pendant ces 10 ans de franche collaboration du comité au service des autres.

Amitiés Claude